

donner. Alors, il est extrêmement difficile dans ces circonstances de donner foi aux propos du député de Port Moody—Coquitlam parce que les propos qu'il tient aujourd'hui seront exactement contraires à ceux qu'il tiendra demain sur un autre sujet.

Le gouvernement canadien veut évidemment consulter les citoyens parce que cette question-là, dans la circonscription de Saint-Maurice, elle est très chaude. C'est une question qui crée trois ou quatre tendances différentes et il m'apparaît très raisonnable que la ministre de la Justice, qui a la confiance totale des députés de ce côté-ci de la Chambre, puisse procéder de cette façon-là.

Je n'en dirais pas autant du député de Port Moody—Coquitlam, madame la Présidente qui, lui, est député en cette Chambre depuis 1979 mais qui n'a pas eu la confiance des siens lors de la convention du Nouveau parti démocratique. Il a été battu à plate couture, malgré son expérience et il a été battu par quelqu'un qui arrivait à peine en politique.

Alors avant de parler de la confiance que nous avons envers notre ministre de la Justice, le député de Port Moody—Coquitlam devrait regarder l'absence de confiance totale qu'il a de la part de ses collègues et des militants de son parti politique.

Madame la Présidente, il y a une chose qui est très importante que nous devons regarder dans cette situation, c'est que les citoyens canadiens savent que ce n'est pas aussi limpide, aussi clair, aussi facile que le prétend mon honorable collègue du Nouveau parti démocratique. Je voudrais lui dire, et terminer là-dessus, que ce n'est pas dans le ciel avec les anges et les archanges que l'on peut avoir un projet de loi aussi clair. La situation est compliquée. Elle implique des chasseurs, elle implique des gens qui sont des collectionneurs d'armes à feu, elle implique également des criminels. Elle implique les forces de police, les Forces armées. Les armes à feu existent dans notre pays.

La solution la plus simple serait de les abolir complètement, mais je pense qu'on n'est pas rendu à ce point-là. Je demanderais à mon collègue du Nouveau parti démocratique de considérer très sérieusement, de participer activement, de ne pas boycotter le fameux comité que nous voulons créer aujourd'hui.

[Traduction]

M. Waddell: Madame la Présidente, c'est un coup un peu bas. Au cours de la dernière campagne électorale, j'ai obtenu plus de voix pour moins d'argent que tous les candidats aux deux congrès de direction qui ont eu lieu l'année dernière. Cela signifie sûrement quelque chose.

Initiatives ministérielles

La ministre de la Justice était dans la course à la direction du Parti du Crédit social en Colombie-Britannique. Je crois que nous étions sur un pied d'égalité au départ et elle est devenue ministre de la Justice. Ce n'est pas si mal.

[Français]

De plus, je dois dire au député que nous avons ici un projet de loi qui concerne les armes à feu. Aujourd'hui, nous sommes d'accord avec le parti libéral pour que nous adoptions ce projet de loi, et le gouvernement lui-même a décidé de former un autre comité. Je veux donc poser une question à ce député: Que va-t-il dire aux jeunes femmes de l'École polytechnique de Montréal? Il a rejeté le projet de loi sur les armes à feu alors qu'il est un député du gouvernement qui a proposé ce projet de loi. La ministre a fait une promesse aux étudiants, à Montréal, il y a un an, à l'effet que le gouvernement serait en faveur d'une telle loi. Que va-t-il dire aux étudiantes, à Montréal?

[Traduction]

Au lieu de cela, voilà encore un comité et un gouvernement qui rejette son propre projet de loi. C'est une victoire pour les démarcheurs des armuriers. C'est triste, n'est-ce pas? Que va-t-il dire aux étudiants de l'Université de Montréal alors?

Mme le vice-président: Les période des questions et des commentaires est maintenant terminée. Nous reprenons le débat.

M. Doug Fee (Red Deer): Madame la Présidente, je pourrais dire que cela va sans dire, mais jamais rien ne va sans dire aux Communes. Je ne suis pas d'accord avec le député qui m'a précédé sur les conclusions qu'il a tirées. Cependant, j'ai écouté très attentivement ses commentaires et ceux du député de Cap-Breton—The Sydneys et de la ministre plus tôt ce matin.

Les Canadiens sérieux ne peuvent faire autrement que de soutenir les objectifs de ce projet de loi. Tout le monde veut vivre dans une société plus sûre et plus saine où personne n'a à craindre indûment pour sa propre sécurité.

Je suis en faveur de plusieurs des dispositions de ce projet de loi. Je sais fort bien, pour les avoir entendus personnellement, que bien des gens sont vraiment inquiets.

M. Waddell: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'hésite à interrompre mon collègue, mais il ne doit pas oublier que nous n'étudions pas cette mesure actuellement. Nous débattons une motion visant à la renvoyer au comité. Si nous étions en train d'étudier cette mesure, le gouvernement l'aurait mise en délibération.